



**PRÉFET  
DU BAS-RHIN**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 29 juillet 2020

### Feux de forêts : appel à la vigilance

Avec près de deux cent mille hectares de forêt, le département du Bas-Rhin **est soumis au risque de feux de forêts.**

Ce risque est aggravé par les épisodes d'attaques de scolytes entraînant une mortalité conséquente des peuplements d'épicéas et plus récemment de sapins et par l'épidémie de chararose sur le frêne.

Outre la forêt, ce risque concerne également les formations sub-forestières (friches, chablis) et les végétaux en général (culture sur pied).

La sécheresse de ces dernières semaines et les conditions météorologiques annoncées pour les journées à venir, notamment pour cette fin de semaine, doivent amener les bas-rhinois à faire preuve d'une vigilance accrue.

Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin et le Contrôleur Général Alain Gaudon commandant le Service d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin appellent à la responsabilité de chacun et sensibilisent aux conduites à tenir :

#### Prévention des incendies de forêts:

- Ne fumez pas en forêt, dans les bois, ni à proximité. Ne jetez pas les mégots par la vitre de la voiture.
- N'allumez pas de feu (à moins de 200 m de la forêt), même si vous pensez avoir pris toutes les précautions nécessaires.
- Ne faites pas de barbecue en forêt.
- Campez uniquement dans les lieux autorisés, sécurisés et protégés.
- N'utilisez votre véhicule que sur les chemins autorisés.
- Respectez les interdictions d'accès dans certains massifs boisés en période de risques (vent, sécheresse)

#### Si vous êtes témoin d'un départ de feu:

- Prévenir rapidement les sapeurs-pompiers (18) en leur donnant le plus de précisions possibles (localisation – lieux dits, position GPS, numéro de parcelle - moyens d'accès pour les secours...).
- Vous pouvez essayer d'éteindre un feu naissant avec de la terre, du sable ou de l'eau. Attention : battre le feu avec des branchages peut conduire à sa propagation!

- Ne sortez pas de votre voiture si vous êtes surpris par un front de flammes.
- A pied, rechercher un écran de protection (rocher, butte de terre, mur...).

Dans le Bas-Rhin, chaque jour, près de 450 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires, de garde ou d'astreinte, répartis sur tout le territoire bas-rhinois, sont mobilisés en cas d'incendie.

## Contacts presse

Préfecture :

Bruno Iossif

Tél : 07 72 34 91 14

Mél : [bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr](mailto:bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr)

Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin

Estelle Straub

Tél : 03 90 20 70 48

[estelle.straub@sdis67.com](mailto:estelle.straub@sdis67.com)

Préfecture du Bas-Rhin

Tél : 03 88 21 67 68

[www.bas-rhin.gouv.fr](http://www.bas-rhin.gouv.fr)

5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

@PrefetGrandEstBasRhin

@Prefet67